110 Présence internationale

SOMMAIRE: 2. ÉDITO 3. CRISE POLITIQUE ET INSTITUTIONNELLE AU GUATEMALA
4. NON-VIOLENCE XXI 5. ANDRÉS MANUEL LOPEZ OBRADOR : UN NOUVEL ESPOIR POUR LE
MEXIQUE 6-7. ENTRETIEN AVEC EVA CANTELE, ANCIENNE VOLONTAIRE DE PBI HONDURAS
8. ACTUALITÉS DE PBI FRANCE



«MOINS DE PATRIARCAT ; PLUS D'INCLUSION ET DE RESPECT»

MANIFESTANT LORS DE LA MARCHE CONTRE LA VIOLENCE DE GENRE
POUR LE JOUR INTERNATIONAL CONTRE LES VIOLENCES ENVERS LES FEMMES,
II DÉCEMBRE 2017- HONDURAS

CRÉDITS PHOTO: EVA CANTELE



Edito

Chères lectrices, chers lecteurs,

Lorsque l'on répond à des mails, que l'on rédige une demande de financement, ou que l'on organise une réunion à Paris, on se sent parfois loin de la mission d'un.e volontaire de PBI au Guatemala, au Kenya, au Mexique, en Colombie ou au Honduras, qui réalise un accompagnement protecteur des défenseur.e.s des droits humains, au plus près des réalités du terrain. Et pourtant, il s'agit de ne pas oublier un élément essentiel : l'accompagnement ne se résume pas à la présence physique des observatrices et observateurs internationaux.

Nous aussi, à des milliers de kilomètres, nous avons notre rôle à jouer et notre mandat en tant que groupe national de PBI : nous utilisons notre présence internationale et nos réseaux pour protéger, soutenir et renforcer les capacités de travail des défenseur.e.s. Nous aidons à mettre en relation les différent.e.s défenseur.e.s des droits humains, et rendons plus visibles les difficultés qu'ils et elles rencontrent.

Il y a quelques années, Valentina Rosendo Cantu, accompagnée par PBI au Mexique, était en tournée à Paris. Elle avait évoqué les menaces et les intimidations qu'elle recevait pour son combat, et disait comprendre les défenseur.e.s qui avaient cessé leurs actions par peur de représailles. Ce qui la faisait tenir ? Savoir qu'elle n'était pas seule, qu'elle était soutenue dans le monde entier. L'importance de cette dimension collective, de cette solidarité internationale, a encore été évoquée par les défenseur.e.s présent.e.s lors du Sommet mondial des défenseur.e.s des droits humains fin octobre 2018 à Paris. Grâce au combat de Valentina, depuis 2014, les crimes commis par les militaires contre des civils au Mexique ne sont plus traités par les tribunaux militaires mais par les tribunaux civils. Le 1er juin 2018, un tribunal de district a finalement reconnu deux militaires coupables de torture et de viol et ordonné le paiement d'une réparation pour Valentina, venant mettre un terme à plus de 16 ans de lutte acharnée de cette défenseure devant la justice pour faire entendre sa voix et, à travers elle, la voix des milliers de victimes des exactions commises par les forces armées au Mexique.

Dans un monde hyper-connecté où règne l'information en continu, être informé.e des luttes pour la défense des droits relève encore parfois du parcours du combattant. On peut se désoler de la désinformation et de l'individualisme de nos sociétés. On peut aussi s'engager, pour faire entendre, par-delà leurs frontières, la voix de celles et ceux, avocat.e.s, syndicalistes, défenseur.e.s des droits des femmes ou de l'environnement, qui se font les portes-paroles des groupes défavorisés. Parce que faire connaître les luttes des défenseur.e.s, relayer leur situation et le contexte dans lequel ils et elles se mobilisent, développer un réseau de soutien international, c'est aussi accomplir notre mission : ouvrir des espaces pour la paix.

Plus que jamais, les défenseur.e.s accompagné.e.s par PBI sur le terrain comptent sur vous, sur nous, ici en France : rejoignez-nous!.

EMILIE FARUYA TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE PBI FRANCE

Crise politique et institutionnelle au Guatemala : le bras de fer entre le gouvernement et la CICIG

La fin de l'année 2018 aura été l'occasion de célébrer le 20e anniversaire de la Déclaration des Nations Unies sur les défenseur.e.s des droits de l'Homme et le 70e anniversaire de la Déclaration Universelle de Droits de l'Homme. L'année 2019 aurait également pu démarrer sous de Belles augures, avec les 20 ans de la signature de la Convention 169 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), relative aux droits des peuples autochtones et tribaux dans les pays indépendants. Cette convention juridiquement contraignante est à ce jour ratifiée par 23 pays dont le Guatemala. Pourtant, en ce début d'année, le gouvernement guatémaltèque, et son Président Jimmy Morales semblent avoir décidé de prendre un tout autre chemin.

En effet, le 7 janvier dernier la ministre des affaires étrangères guatémaltèque, Sandra Jovel, a annoncé lors d'une réunion au siège de l'ONU à New York, la fin du mandat de la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala (CICIG). Cet événement a marqué l'apogée d'une crise institutionnelle en gestation depuis 2017.

Pour rappel, le Guatemala a créé il y a plus de 10 ans une Commission contre l'Impunité et la Corruption. Néanmoins la structure étatique étant encore gangrenée par des réseaux, légaux comme illégaux, faisant obstacle à la justice, le gouvernement de l'époque avait sollicité l'aide des Nations-Unies. C'est ainsi qu'en 2006, sous le mandat d'Óscar Berger, a été créée la CICIG, organisme autonome travaillant en coopération avec le Ministère Public (MP). Ensemble les deux institutions ont participé au démantèlement de plusieurs réseaux de corruption au sein des forces de police et de l'appareil juridique, entre autres.

En 2015, le Président alors au pouvoir, Otto Pérez Molina, fut poursuivi pour financement électoral illicite et finalement incarcéré grâce au travail conjoint de la CICIG et du MP. L'actuel chef d'État, Jimmy Morales, a, à son tour fait l'objet d'une enquête, alors même qu'il avait mené sa campagne électorale en dénonçant la corruption. Furieux de cet épisode, il a entamé une intense campagne de diffamation et de boycott de la CICIG.

A partir d'août 2017 la crise s'est accentuée, sans qu'on en connaisse toujours aujourd'hui le dénouement. A plusieurs reprises, des membres de la CICIG, dont son directeur, Iván Velásquez ou encore Ylen Osario, un de ses enquêteurs, se sont vus menacés d'expulsion, interdits de visas ou privés d'entrée sur le territoire. Malgré les protestations internes et les critiques internationales, la CICIG, accusée par l'exécutif guatémaltèque d'outrepasser son mandat au détriment de la souveraineté nationale, a été expulsée du pays le 7 janvier dernier, 9 mois avant la fin de son mandat. Rigoberta Menchu, Prix Nobel de la paix



Iván Velásquez, Directeur de la CICIG

1992, y a vu « un signe de plus de la rupture progressive de l'ordre institutionnel et de l'État de droit ».

Plusieurs recours ont été immédiatement déposés devant la Cour Constitutionnelle, instance de justice suprême au Guatemala, qui a décidé le 9 janvier dernier de suspendre la décision de Jimmy Morales. Cette résolution a finalement permis le retour de la CICIG au Guatemala et la reprise de son travail d'investigation, malgré la persistance de « situations de risques et d'absence de protection causées par les décisions gouvernementales » a affirmé Matías Ponce, porte-parole de la CICIG.

LUCIE COSTAMAGNA

Sources :

El Desconcierto - <u>Ce dont on ne parle pas au Chili : le Guatemala connaît une crise de l'État de droit un mois après l'expulsion de la commission de l'ONU</u>.

El Espectador - La CICIG reprend son travail au Guatemala

La Croix - Guatemala: le président expulse la mission de l'ONU contre la corruption

PBI Guatemala - <u>Dossier d'information mensuelle n°184 - janvier 2019</u>

Non-Violence XXI

VOULOIR AMÉLIORER LES STRUCTURES DE NOS SOCIÉTÉS PAR DES MOYENS NON-VIOLENTS NÉCESSITE UN ENGAGEMENT GÉNÉREUX ET ÉCLAIRÉ, MAIS PAS SEULEMENT : MENER UNE ACTION, QUELLE QU'ELLE SOIT, MÊME AVEC DES MOYENS SOBRES, A UN COÛT. C'EST ESSENTIELLEMENT POUR SOUTENIR FINANCIÈREMENT DES ACTIONS À CARACTÈRE NON-VIOLENT ET PROMOUVOIR LA CULTURE DE LA NON-VIOLENCE QU'UN GROUPE DE MILITANTS A CRÉÉ NON-VIOLENCE XXI EN 2001.



Ce « consortium » d'associations dédiées à l'action nonviolente est soutenu par deux fondations : la Fondation Un Monde par Tous et la Fondation de France. Elles financent ou ont financé nombre des projets retenus par Non-Violence XXI.

Il est également soutenu par de très nombreuses personnalités engagées de longue date dans l'action nonviolente : parmi elles on peut citer Simone de Bollardière, Christian Delorme, Yazid Kherfi, Jean Marie Muller et beaucoup d'autres ...

Quant aux associations qui la composent, elles représentent quasiment toutes les sensibilités de la nonviolence :

- Associations ayant essentiellement pour objectif de changer dans notre société des situations injustes : l'Alliance citoyenne, La Boîte militante, la CANVA (Coordination de l'Action Non-Violente de l'Arche de Lanza del Vasto), le MAN (Mouvement pour une Alternative Non-Violente) .
- Associations de promotion de la Non-Violence à travers l'éducation et la formation : Générations Médiateurs, l'ACNV (Association pour la Communication Non-Violente), le réseau des IFMAN (Instituts de recherche et de formation du MAN).
- Organes de presse : revue Alternatives non-violentes, revue Silence.
- Services de recherche et de documentation sur la nonviolence : IRNC (Institut de Recherche sur la Résolution Non-Violente des Conflits), CRNV (Centre de Ressources sur la Non-Violence)
- Associations ou ONG œuvrant principalement à la construction de la paix à l'international : le MIR (Mouvement International de la Réconciliation) et PBI que nous n'avons plus besoin de présenter à nos lecteurs

et lectrices.... Depuis sa création, Non-Violence XXI contribue très régulièrement au financement de nos programmes à l'étranger.

En conformité avec la diversité des activités engagées dans des pratiques non-violentes, telles que nous les avons évoquées ci-dessus, les fonds récoltés par Non-Violence XXI servent à financer quatre sortes d'activités :

- L'éducation à la non-violence (6 projets financés en 2018)
- L'intervention civile de paix (7 projets financés en 2018 dont deux portés par PBI, au Kenya et au Mexique)
- L'action non-violente (7 projets financés en 2018, principalement en France)
- La promotion de la non-violence principalement en France (publications et événements)

Parmi ses nombreuses initiatives, Non-Violence XXI a créé en 2010 un Fonds de dotation dédié au financement d'œuvres d'intérêt général présentant une forte dimension non-violente. Ce Fonds permet de recevoir des dons importants, des legs et des donations exonérés en totalité de droits de mutation. Ces donations et legs peuvent être dédiés, c'est-à-dire que le donateur peut décider de les attribuer à PBI – par l'intermédiaire du fonds créé par Non-Violence XXI. (Pour plus de détails, voir le dépliant joint à ce Numéro de Présence Internationale). On peut aussi se référer au site

nonviolence21.org

BRIGITTE CHAMBOLLE

Andrés Manuel López Obrador : un nouvel espoir pour le Mexique ?

LE IER DÉCEMBRE 2018, ANDRÉS MANUEL LÓPEZ OBRADOR A COMMENCÉ À ASSUMER LA PRÉSIDENCE DU MEXIQUE. IL A GAGNÉ EN PROMETTANT DE METTRE FIN À UNE GUERRE CONTRE LA DROGUE QUI A TUÉ DES DIZAINES DE MILLIERS DE PERSONNES. MAIS, COMME LE SOUTIENT FALKO ERNST, ANALYSTE PRINCIPAL DE CRISIS GROUP AU MEXIQUE, IL EST CONFRONTÉ À DES DÉFIS REDOUTABLES QUI LUI RENDRONT LA TÂCHE DIFFICILE POUR TENIR SES PROMESSES.

Andrés Manuel López Obrador hérite de plusieurs crises de plus en plus graves. L'une d'entre elles est la lutte contre le crime : au moins 200 000 personnes ont été tuées ou ont disparu depuis le début de la «guerre contre la drogue» au Mexique fin 2006, et la violence s'aggrave. 2018 a déjà dépassé 2017 comme étant l'année où l'on a enregistré le plus grand nombre d'homicides dans le pays. Derrière ce taux d'assassinats plus élevé se cache de nombreux échecs pour réformer les institutions de l'État - surtout pour enrayer la corruption et la collusion entre la police et le crime organisé.

Il y a dix ans, une poignée d'organisations criminelles se consacraient au trafic de drogue au Mexique. Ces dernières ont donné naissance à des seigneurs de la narco-guerre se disputant des parcelles de territoire et, tout en continuant à vendre des drogues illicites, s'en prenant aussi aux civils pour leur extorquer des fonds. Le Mexique ressemble de plus en plus à une mosaïque de conflits armés régionaux que l'approche militaire des deux gouvernements précédents n'a pas réussi à dompter ni à contenir.

López Obrador a apporté une réflexion nouvelle au débat sur la manière d'atténuer la violence criminelle au Mexique. Contrairement à ses prédécesseurs, lui et son équipe ont été francs quant à la gravité du problème et à la manière dont la corruption de l'État et la militarisation de la sécurité publique ont aggravé la situation. Ses principales promesses de campagne - éradiquer la corruption et mettre fin à la campagne menée par l'armée contre la criminalité - découlent de cette compréhension des défis en matière de sécurité.

Cependant, à mesure que López Obrador et son équipe ont étoffé leurs idées politiques, leur approche semble avoir changé. Un plan pour la paix et la sécurité nationales, présenté au public trois semaines avant son accession au pouvoir, proposait d'assouplir les contrôles juridiques sur la production et la consommation de drogues, en particulier de marijuana, et de soutenir les efforts de paix et de réconciliation dans les zones touchées par la violence.

Cependant, le plan établit aussi que la police civile n'est pas suffisante pour lutter efficacement contre la criminalité et López Obrador a donc annoncé la création d'une Garde nationale : une nouvelle force de sécurité dont les



Andrés Manuel López Obrador à la fin de sa campagne éléctorale

effectifs, le commandement et la formation seront assurés par l'armée.

Les groupes de défense des droits humains et les groupes de victimes ont vivement critiqué cette stratégie qui va déployer des forces armées de manière permanente pour veiller à la sécurité publique - fonction qui ne devrait pas leur incomber.

Les critiques ont également reproché au président entrant de s'être récemment engagé à ne pas poursuivre les actes de corruption commis dans le passé par de hauts fonctionnaires, y compris ses prédécesseurs, au motif que ce serait dangereux et déstabilisant. Le système judiciaire mexicain est surchargé et la poursuite de tou.te.s les responsables de pots-de-vin provoquerait probablement un retour de bâton de la part d'intérêts bien établis qui pourrait paralyser ces efforts de réforme. Cependant, cette surcharge du système judiciaire ne devrait pas être synonyme d'impunité. La corruption et la collusion entre officiels et membres du crime organisé doit être punie afin que le rejet de ces pratiques soit clairement ancré dans le message politique de López Obrador.

ADJO DOGBOLO

Sources

Animal Politico - <u>Les victimes proposent un mécanisme international pour poursuivre les crimes impunis au Mexique</u>

Crisis Group - Le nouveau président mexicain à la hauteur des grands espoirs de paix

Entretien avec Eva Cantele, ancienne volontaire à PBI Honduras

Pourrais-tu décrire ton expérience en 3 mots ?

Intense, constructrice et dé-constructrice.

Intense car à 9000 km de la maison, tout à un autre goût. Intense aussi, par la frénésie des activités, les voyages hebdomadaires, les réunions et enfin, le contenu de certaines activités, qui à bien des égards, sont moralement éprouvantes.

Constructrice car c'est comme si au cours de cette année, on m'avait ouvert les yeux sur une autre réalité, projeté

dans un contexte loin d'être tout rose et dont les problématiques et la recherche de leurs solutions sont également mon affaire, et sont en fait l'affaire de toutes et tous. Et ce sentiment m'a stimulé à agir, il a réveillé une énergie émulative et une reconnaissance du potentiel de l'action.

Déconstructrice car les codes avec lesquels nous avons grandi, qui forgent notre identité culturelle ne sont plus la norme et l'on se doit d'épouser une autre identité.

modèle de sociabilité et il régule les rapports sociaux. Or, il peut également être dangereux. On s'aperçoit que le droit a subit une distorsion ces dernières années. Du Honduras à la France, en passant par la Turquie, il est devenu un instrument qui encourage la répression – par la force publique ou l'institution judiciaire - et qui n'autorise plus la vigilance citoyenne et la contestation politique.

Au Honduras, de nombreuses réformes vont en ce sens:

le produit de la conscience collective ou du moins, d'un

Au Honduras, de nombreuses réformes vont en ce sens : le droit est mis au service d'acteurs étatiques et/ou qui ont une influence économique, avec l'intention de freiner le

travail de défense des droits humains accusations Les pénales ou les lois qui criminalisent protestation sociale ou protègent l'honneur des agents publics contre allégations des de violations, les infractions pénales liées à la lutte contre le terrorisme et autres lois de sécurité nationale, détentions illégales, arbitraires. l'application de mesures précaution de (alternatives à la



Observation d'une expulsion d'une communauté paysanne

Quelle partie de tes missions as-tu le plus apprécié?

Face à la situation de risque et de vulnérabilité des personnes qui osent défendre les droits humains au Honduras – qui, soit dit en passant, s'est fortement dégradée depuis les élections de novembre 2017 -, un accompagnement politique qui est en fait un travail de plaidoyer est mené par PBI.

Pour ma part, j'avais beaucoup d'intérêt à analyser des normes juridiques honduriennes, adoptées ou en cours d'adoption, pour ensuite faire l'objet d'un point dans une réunion avec une autorité, en appuyant bien sûr les besoins exprimés par les organisations accompagnées. Le droit nous apprend beaucoup sur une société. Il est prison) sont autant de manifestations de la stratégie de criminalisation pour enrayer le travail de défense des droits humains.

Il est donc nécessaire de réaliser des veilles juridiques, de grapiller des informations sur les réformes en cours, d'échanger avec les organisations accompagnées sur leurs difficultés et préoccupations de sorte à relayer leur voix et tenter d'avoir un impact sur la prise de décision publique.



Manifestante afro-hondurienne lors des manifestations après la réelection - janvier 2018.

Le Honduras est un pays violent et particulièrement dangereux pour les défenseur.e.s des droits humains, comment l'as-tu vécu ?

Les chiffres officiels indiquent que le taux d'homicide est en baisse depuis 2012 mais, en effet, ce taux reste un des plus élevé au monde. La présence d'organisations criminelles transnationales, des *pandillas* et *maras* et le trafic de drogue sur le territoire hondurien en sont les principales causes.

Pour lutter contre cela, le gouvernement hondurien a fait le choix de la politique de la « main dure » qui oscille entre répression des conduites délictuelles et militarisation du territoire. Le problème est donc appréhendé partiellement puisque le lien qui existe entre violence, insécurité et présence du crime organisé d'une part, et pauvreté, inégalités, division classiste de la société, exclusions sociales et difficile insertion sur le marché du travail de l'autre, n'est pas établit.

60% de la population hondurienne vit dans une situation de pauvreté et 38% vit dans l'extrême pauvreté.

Ce panorama socio-économique génère une situation de conflictivité qui est très rapidement palpable, un sentiment d'insécurité qu'expriment fréquement les Honduriennes et Honduriens et en oblige bon nombre à opter pour la solution migratoire.

En tant que personne étrangère, quand tu pars pour le Honduras, tu sais qu'il va forcément falloir faire l'impasse sur une partie de ta liberté personnelle et d'ailleurs, les mesures de sécurité encadrent tous les aspects de ta vie. Même marcher devient un comportement à risque à certains moments. Et la violence est partout : des agents de sécurité avec des armes automatiques, des civils armés dans les bus, la première page de nombreux journaux qui

relate les assassinats de la veille, des récits de vendettas dans des villages reculés, des expériences de recrutement forcés, de femmes assassinées, des personnes de la communauté LGBTI violentées... Et la liste est longue. Il faut donc être conscient des risques et le mesurer dans chaque situation. Heureusement pour cela, nous sommes toute une équipe qui œuvre à ce notre travail se déroule dans les meilleures conditions.

Y a-t-il un accompagnement qui t'as marqué plus que les autres?

Il y en a un paquet ! Un accompagnement qui m'a particulièrement marqué fut une audience préliminaire dans le cadre du procès pour l'assassinat, en 2017, de Berta Cáceres, coordinatrice du COPINH et très reconnue défenseure du droit à l'environnement

Huit personnes étaient accusées d'avoir participé matériellement à l'assassinat de la défenseure et jusqu'à trois heures du matin, les avocats de la défense ont décortiqué les éléments de preuve qui pourraient permettre de confirmer l'implication de ces personnes dans les faits. Des détails qui donnaient froid dans le dos. Ils ont finalement été condamnés.

Quelques jours après l'audience, un Groupe Consultatif International d'Experts (GAIPE), après un an d'enquête, a présenté un rapport dans lequel il établissait des liens directs entre des hauts fonctionnaires honduriens, des acteurs non étatiques mais également – dans une moindre mesure - des institutions financières internationale dans l'assassinat de Berta Cáceres. Le procès est toujours en cours.

Si ces faits sont avérés, l'assassinat de la défenseure serait une illustration emblématique de la défaillance de notre système, qui privilégie le profit au détriment de l'humain et écarte celles et ceux qui s'opposent aux logiques du marché.

D'un point de vue personnel, qu'est-ce que cette expérience t'a apporté ?

J'ai beaucoup appris sur moi, mes forces, mes limites, ma relation aux autres au sein d'un groupe, loin, très loin de ma zone de confort. Les autoévaluations – que nous faisons deux fois par an - sont un outil formidable pour scanner notre intérieur mais aussi faire un état des lieux des relations que l'on entretien avec les autres.

La prise de décision par consensus a également été un instrument qui me sert tous les jours, personnellement comme professionnellement. Exposer son opinion, écouter d'autre perspectives et construire collectivement, une décision. N'est-ce pas un beau projet démocratique ?

EVA CANTELE

L'actualité de PBI France

Retour sur notre week-end annuel de formation à l'Intervention Civile de Paix (ICP)

Chaque année, PBI France organise un week-end de formation à l'ICP. Animé par Cécile Dubernet, maître de conférence à la Faculté des sciences sociales et économiques de l'Institut Catholique de Paris ; Justin Scherer, traducteur et enseignant à l'Institut Catholique de Paris également et Charlotte Ivern, ancienne volontaire PBI et spécialiste ICP.

L'objectif de ce week-end est de faire découvrir les principes de l'Intervention Civile de Paix et les mandats des différentes organisations de défense des droits humains sur le terrain ; identifier et comprendre les types de mission (observation, accompagnement physique, politique, interposition accompagnement expérimenter les dimensions du travail (analyses de cas et prises de décision, travail en équipes multiculturelles, stress, questions de sécurité) et comprendre les procédures de recrutement.

Cette année, la formation s'est déroulée au CICP le weekend du 12 & 13 janvier. L'approche pédagogique mêlant théorie et mises en situation pratiques a été très appréciée par l'ensemble des participant.e.s.

La prochaine journée d'initiation à l'intervention civile de paix aura lieu le 14 avril au Mundo M à Montreuil. Le week-end de formation (plus complet puisque sur deux jours) aura quant à lui lieu les 29 et 30 juin prochains.

Assemblée générale 2019

L'assemblée générale de la section française des Brigades de Paix Internationales aura lieu le dimanche 10 mars. Programme

- Présentation et validation du rapport d'activité et du rapport financier 2018
- Actualité des Projets : Colombie, Guatemala, Honduras, Kenya, Mexique, Indonésie, Népal
- Perspectives 2019 pour PBI France
- Élection du Bureau

S'IMPLIQUER AVEC PBI

Devenir bénévole

devenir aider bénévole régulièrement ou ponctuellement, il faut

- avoir un peu de temps à donner ;
- être ouvert et convaincu de l'efficacité de la non-violence

Nos actions

Appui aux projets

À chaque projet de terrain correspond un "référent", chargé du suivi du projet au sein de la section nationale. Il/elle informe les candidats au volontariat, assure une veille informationnelle. Elle est la courroie de transmission entre le comité qui gère le projet et la section nationale. L'appui aux projets passe également par la recherche de fonds et le travail inter- associatif.

Réseau d'alerte

Il appartient aux sections nationales de

constituer un réseau d'appui : celui-ci est composé de personnalités - élus locaux, députés, membres d'ONG - qui ont connaissance de notre action et la soutiennent morale- ment ou politiquement. En cas de difficulté rencontrée sur le terrain par un volontaire ou une personne accompagnée, ce réseau est sollicité pour une réaction immédiate auprès des autorités concernées.

Communication

- Communication externe

Il s'agit de la création et la mise à des documents d'information (plaquettes, bulletin trimestriel etc.) et de la gestion de la liste de diffusion de PBI. Il faut également assurer la publicité des événements auxquels participe PBI, en tant qu'organisateur comme en tant qu'invité.

- Communication interne

En tant que membre d'une organisation

internationale, PBI-France doit participer à la vie de celle-ci : contribuer publications générales, positionner sur différentes questions, participer à des rencontres internes...

Devenir volontaire

Pour devenir volontaire il faut :

- parler l'espagnol pour les projets latinoaméricains;
- avoir une expérience associative préalable est souhaitable.

Chaque projet prend en charge la formation du volontaire, un voyage aller/retour, le séjour sur place, l'assurance et une petite indemnisation mensuelle. On demande au volontaire de s'engager pour une durée initiale d'un an. Consultez le site internet de PBI-France : www. pbi-france.org

MERCI A NOS PARTENAIRES









